

COMMUNE DE VAUDREY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 octobre 2025

Date de convocation : le 30 septembre 2025

Présents : Virginie PATE, Aline GAUTHIER, Laurent SCHOUWEY, Martial PERRIN, Patrice JURET, Philippe FEVRE-BURDY, Patrick MONNERET, Fabrice COMTE.

Absents excusés : Céline CHARTON, Corine FEVRE-BURDY,

Secrétaire de séance : Virginie PATE

Heure de Début de séance : 18h30

Lecture est faite du compte-rendu de la dernière séance qui est adopté à l'unanimité

1) Restitution étude CAUE :

Rappel du rôle du CAUE : Association qui accompagne les particuliers et les collectivités dans les projets d'urbanisme, de construction et de projets paysagers sur le département du Jura.

Accompagnement en amont des projets mais pas de maîtrise d'œuvre (conseil et objectivité) et jusqu'à la sélection de l'architecte ou du maître d'œuvre.

Réflexion sur la réhabilitation d'un bâtiment, ancienne ferme, appartenant à la commune.

Ce soir, présentation par un architecte du CAUE de l'analyse architecturale et fonctionnelle du bâtiment et 3 hypothèses de réhabilitation.

Ensuite, période de réflexion au sein du conseil et si poursuite :

- Définition de l'enveloppe budgétaire
- Recherche d'un Maître d'œuvre

Dans, un premier temps l'architecte du CAUE a présenté le bâtiment et son terrain avec ses atouts et ses contraintes. Les surfaces aménageables au sol sont de 180m² et presque identique à l'étage.

2) Groupement de commande maîtrise d'œuvre installations photovoltaïques :

Le conseil communautaire a décidé de créer un groupement de commande avec les communes du Val d'Amour qui le souhaiteront afin de recruter un maître d'œuvre commun pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments publics.

Le marché sera passé sous forme d'un accord cadre à marchés subséquents. La Communauté de communes du Val d'Amour assurera la coordination du groupement et à ce titre prendra en charge la procédure de consultation et signera l'accord cadre.

Il est proposé que la commission d'appel d'offre du groupement de commande soit celle de la Communauté de communes du Val d'Amour.

Une fois le maître d'œuvre retenu, chaque commune ayant adhéré au groupement pourra signer des marchés avec lui (sans nouvelle consultation) au fil de l'eau, pour chacun de ses projets. Le tarif restera celui fixé dans l'accord cadre pendant 4 années après la signature de l'accord cadre (signature envisagée début 2026).

Le conseil municipal envisage d'adhérer au groupement de commande afin d'engager les projets suivants au cours des 4 années à venir :

- La solarisation de la salle des fêtes
- Le bâtiment de la mairie
- Une petite parcelle près de la vieille rivière le long de la D472
- L'aire de jeux à l'entrée du village côté Montbarrey

3) Informations et questions diverses

Une réduction de loyer sera accordée à notre locataire à cause de la gêne occasionnée par les travaux dans son appartement depuis plus de 2 mois. Des stylos seront commandés pour offrir lors du repas des anciens.
Préparation du repas du 11 novembre

Fin de séance : 20h

